



Juin' 2011 / Nouvelle série / N° 168 / 1,70 €

La Feuille Verte

CHOISIR

Plutôt coopérative ou parti ? Plutôt Cécile Duflot ou Dany Cohn-Bendit ? Plutôt Eva Joly ou Nicolas Hulot ?

Trop rapidement résumés, voilà les choix qui attendent les écologistes entre fin mai et début juillet. Une alternative dont on espère qu'elle pourra donner naissance, face à la réalité, à quelques synthèses opérationnelles. Mais le fait est là : alors même que notre mouvement n'arrête pas de se transformer, que la mutation - la transmutation ! - des Verts n'est pas achevée, nous avons décidé d'accélérer le temps. Au risque de recevoir en retour quelques coups de bâton.

Première question : vers quoi voulons-nous aller ? La vraie bonne idée de 2009, celle qui a fait le succès des Européennes, est celle de l'ouverture. Pas seulement en matière d'effectifs, mais aussi en termes d'image et de pratiques. Comment attirer ceux qui constituent le champ de l'écologie politique non partisane dans un réseau d'échange et de co-invention de la société future ? Comment le faire sans prendre le risque d'un déni de démocratie, en particulier sans prendre à revers ceux qui donnent l'essentiel de leur énergie militante au sein d'une formation politique ?

Deuxième question : comment et avec qui construire cette nouvelle forme politique ? C'est sans doute moins une question de personnes que de méthode. Si nous prenons le risque de réduire ce choix à une opposition de personnalités médiatiques, nous irons droit dans le mur. En revanche, si nous tirons collectivement les leçons des comportements parfois erratiques qui ont jalonné les dernières années, alors nous serons plus forts. Le plus injuste serait d'ailleurs de ne réduire ces erreurs qu'à des fautes de gestion. Ce qu'il nous faut d'abord, c'est une orientation politique claire, des objectifs stratégiques cohérents et une légitimité incontestable de ceux qui les portent. Troisième question : qui pour nous représenter lors de l'élection présidentielle de 2012 ? La question préalable de notre participation que plusieurs, en interne comme en externe, voudraient poser, est intellectuellement recevable, mais politiquement irréaliste. D'abord, ne pas présenter de candidat issu de nos rangs créerait un espace des gens avides d'occuper ce terrain - et on n'en manque pas ! Ensuite, penser que nous pourrions, en échange, obtenir du PS autre chose qu'un plat de lentilles me paraît illusoire. Dans les deux cas "(que nous présentions ou non un candidat), nous sommes contraints, c'est pourquoi nous devons inscrire en première place de notre programme le changement de la règle électorale. Alors, Eva ou Nicolas ? L'un et l'autre sont des nôtres à présent, nous devons en prendre acte. Et dans tous les cas, ils se soutiendront mutuellement pour la vraie campagne. C'est peut-être la première victoire politique pour nous en vue de 2012. À présent, place aux débats et à chacun de choisir. Et que vive la démocratie !

Claude Mercier



édito

ISSN 1169-1190

BESANÇON CTC

Dispense de timbrage.



PRESSE

UNION POSTALE

LA POSTE



HAUT-DOUBS ET TRANSPORTS : JE T'AIME, MOI NON PLUS !

Ah ! Le Haut-Doubs, ses montagnes, ses paysages ... et ses transports ?

Avec l'arrivée du TGV Rhin-Rhône en gare d'Auxon et le cadencement, les horaires des TGV et des TER changent sur tout le territoire franc-comtois. Le Haut-Doubs n'étant pas épargné par ces changements, les réactions vont bon train.

Les faits sont simples. Jusqu'à présent, il existait, au départ de Pontarlier, un TER à 5 h 02 à destination de Dole, qui permettait aux « gens du Haut »

d'avoir une correspondance à Dole avec le premier TGV de la journée et de rejoindre Paris avant 9 h.

Prochainement, avec l'arrivée du nouveau tracé TGV, le Paris-Besançon ne s'arrêtera plus à Dole. Problème : comment faire en sorte alors que les Pontissaliens puissent rejoindre Paris tôt dans la matinée ?

Il a donc d'abord été question de créer un nouvel horaire TER de 4 h 45 au départ de Pontarlier, qui permettrait aux usagers de prendre la correspondance en gare de Dijon et d'arriver à Paris à 8 h 27. Sauf que la SNCF, ne jouant plus son rôle de service public, facture-rerait cette nouvelle liaison à hauteur de 740 000 ? par an. Ce surcoût aurait éventuellement pu être envisagé si les passagers au départ du Haut-Doubs et à destination de Dijon avaient été en nombre. Or, avec en moyenne une dizaine de passagers, cette correspondance bien matinale aurait été trop onéreuse pour l'ensemble des Francs-Comtois.

Du coup, la proposition retenue par le Conseil régional sera la mise en place d'une liaison autocar entre Pontarlier et la gare TGV d'Auxon, départ vers 5 h pour rejoindre le premier TGV vers 6 h 30.

Malheureusement, cette décision ne plaît pas à tout le monde, et en particulier à nos élus de Frasné. « Pénalisée » par cette liaison autocar, la mairie a même publié un article dans son bulletin municipal pour... dénoncer la politique d'EÉLV au sein du Conseil régional ! Les oreilles d'Alain Fousseret et des conseillers régionaux EÉLV n'ont donc pas fini de siffler...

Après le TER, le TGV

En février dernier, un communiqué de presse de la société Lyria (qui exploite les TGV Paris-Lausanne) annonçait que les TGV à destination de Lausanne ne desserviraient plus les gares de Franche-Comté d'ici à 2014. Cette annonce a fait l'effet d'une bombe sur tout le territoire du Haut-Doubs, invitant la FNAUT (Fédération Nationale des Usagers des Transports) à faire circuler une pétition signée par plus de 2 000 personnes, dont bon nombre d'élus de toute la Franche-Comté.

À l'origine de cette décision, la réhabilitation de l'ancienne ligne du Haut-Bugey (ou ligne des Carpates), mise en service en décembre 2010. Sur 47 kilomètres, elle traverse le département de l'Ain via Bourg-en-Bresse et Bellegarde-sur-Valserine. Grâce à cette rénovation, le temps de parcours entre Paris et Genève est ramené à 3h05.

L'idée de la SNCF et des CFF (les Chemins de Fer fédéraux suisses) serait de modifier le terminus de certains de ces trains. Au lieu de s'arrêter à Genève, ils poursuivraient leur route jusqu'à Lausanne afin d'améliorer la desserte entre ces deux villes. Et le Haut-Doubs dans tout ça ? Trois TGV, qui passaient auparavant par Dole et Pontarlier avant de gagner la Suisse, seraient ainsi détournés. Pas question de baisser les bras : si nous voulons que le Haut-Doubs reste accessible et désenclavé, à nous de rester vigilants et de travailler avec les Verts suisses pour garder nos TGV ! Affaire à suivre, donc...

Claire Rousseau
*Secrétaire du groupe EÉLV
du Haut-Doubs*



INSTANTANÉS

Projet (1). La lecture du projet d'EÉLV, même si le processus d'élaboration est loin d'être achevé, a quelque chose de réjouissant - plus que les motions du Congrès, il faut bien le souligner. Que soit, par exemple, prise en compte de manière claire la question du sens et de la dignité du travail représente un signal fort. Globalement, le projet cherche à donner un contenu robuste à l'écologie politique en la situant bien au-delà de la question environnementale.

Pourtant, il reste un motif de déception, d'incompréhension. Le texte introductif insiste sur la notion de crise, déclinée d'un point de vue économique, écologique et démocratique (et plus sociale ?), et dès lors je ne saisis pas l'ordre des priorités du projet, qui met en avant en premier lieu la question de l'empreinte écologique alors que la transformation écologique de l'économie me paraît le point essentiel. D'une certaine manière, on semble dire à nos concitoyens précarisés : nous avons conscience des effets dévastateurs de la crise sur votre vie et nous avons à cœur d'inventer des solutions porteuses d'espoir ; dès notre arrivée au pouvoir, nous allons nous y atteler en prenant toute une série de mesures pour sauvegarder la biodiversité !

Comment espérer être entendus, être crédibles si nos préoccupations apparaissent déconnectées des réalités quotidiennes ? Je ne nie nullement l'urgence en ce domaine mais j'essaie de me mettre à la place de l'habitant d'un quartier dégradé, déserté par les services publics, qui nous écouterait argumenter sur la sauvegarde des espèces avant même de s'intéresser à sa vie de

précaire. Quel horizon lui offrons-nous ? Se réfugier dans les bras de la Marine ?

Projet (2). Avec un sens raisonnable de l'objectivité qui sied à l'analyse du projet de nos adver... euh... partenaires, la lecture des trente propositions du PS laisse comme un goût incertain : quelques parfums intéressants mais une longueur en bouche assez faible et une note finale plutôt amère. Rien qui donne véritablement envie. Le sentiment d'un strict minimum. Un projet qui se limite à affirmer que le PS fera moins pire que Sarkozy.

Projet (3). S'il fallait confirmer que le projet socialiste présente des faiblesses certaines, un texte sur un blog du Monde (lemonde-educ-blog-le monde), paru le 17 mai, nous le laisse entrevoir. À la veille d'une réunion sur l'enseignement supérieur organisée par ce parti à Toulouse, l'auteur affirme que le PS veut rétablir la confiance, qu'il ne prône pas la rupture mais des évolutions : la compétition devient émulation, on ne parle pas d'abrogation de la loi LRU (1) mais de réaménagements. On peut craindre que ce terme s'applique à d'autres politiques et que cette marque de fabrique désigne tout simplement un produit générique : la vaseline !

Projet (4). Je n'éprouve aucune compassion larmoyante pour Dominique Strauss-Kahn, pas plus que je n'exulte au regard de sa situation. Je constate le crash brutal du champion des sondages et je me demande si, pour le PS, il n'y a pas là l'opportunité de ne plus chercher à nous vendre l'homme providen-

tiel, mais de mettre sur la table des idées. On peut toujours rêver...

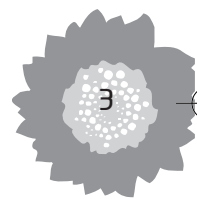
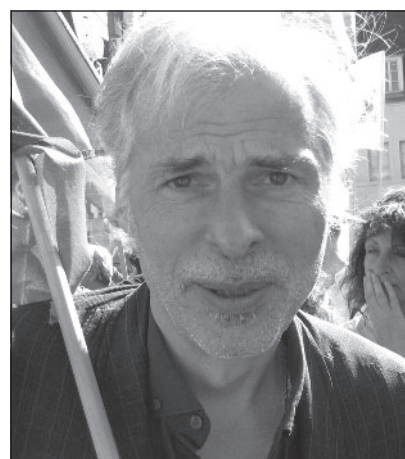
Projet (5). Salauds de pauvres ! comme n'a pas dit ouvertement Wauquiez. À droite (si quelqu'un avait des doutes), le projet ne cesse de prendre forme : éradication de toutes les formes de cancers sociaux qui rongent la tranquillité des habitués du Fouquet's.

Projet (6). Le nombre de détenus vient de battre un nouveau record. Quand on vous dit que le projet de la droite avance....

Projet (7). Alors, ce projet, on le fait avancer ou on s'enferme dans la querelle ? Je ne mésestime nullement les divergences qui peuvent exister quant à l'organisation du mouvement, quant à la place et la fonction de la coopérative, mais pour battre tambour sur la place publique, il ne faut pas se tromper de partition.

Michel Boutanquoi

(1) Loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités, du 10 août 2007.



L'INITIATIVE POUR LA SORTIE DU NUCLEAIRE EST LANCÉE

Une large alliance (1) a lancé le 19 mai l'initiative populaire « pour la sortie programmée du nucléaire », qui exige que la durée d'exploitation des centrales nucléaires ne dépasse pas 45 ans au maximum. Arrêt qui peut être exigible plus tôt si la sécurité des installations pose problème. Les économies d'énergie, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables sont les clés d'un avenir énergétique sans nucléaire. Compte tenu des nombreuses critiques adressées aujourd'hui à l'énergie nucléaire, l'alliance est certaine de récolter rapidement le nombre de signatures requises (2).

La conseillère nationale (3) Verte Franziska Teuscher souligne que « la sortie du nucléaire est une question de volonté politique. C'est pourquoi l'initiative est nécessaire ».

Il n'y a pas de temps à perdre

Pour les Jeunes Verts, la sortie du nucléaire doit se faire le plus rapidement possible. En effet, affirme Martin Neukom, leur président, « la plupart des politiciens qui réclament aujourd'hui la sortie du nucléaire ne la vivront pas eux-mêmes durant leur mandat. Leurs déclarations manquent de crédibilité. »

Brigit Wyss, coprésidente de Nie Wieder Atom (« Plus Jamais de Nucléaire »), en appelle elle aussi à l'urgence de la situation. « Si nous continuons à attendre que quelque

chose bouge du côté des décideurs du secteur énergétique, qui ont tous prêté allégeance à l'atome, nous gaspillons notre temps et nos moyens. »

« Cette initiative vient à point pour éviter que la Suisse perde encore des années précieuses dans la promotion des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique », renchérit Christian van Singer, conseiller national Vert et porte-parole de Sortir du nucléaire.

La Suisse a tout à gagner

« Le Parti socialiste est totalement convaincu du contenu de l'initiative, déclare le conseiller national PS Beat Jans, lui-même originaire d'un canton sans nucléaire, Bâle-Ville, qui mène une politique énergétique novatrice. La Suisse a tout à gagner de la sortie du nucléaire ».

Pour Marie-Thérèse Weber-Gobet, conseillère nationale PCS (4), « on l'a vu avec Tchernobyl, on le voit maintenant avec Fukushima : les effets néfastes du nucléaire ont jusqu'à présent été beaucoup trop négligés - notamment le risque d'accident et les déchets radioactifs impossibles à éliminer. »

Membre du syndicat interprofessionnel Unia et futur conseiller national PS du canton de Berne, Carrado Pardini met en avant le potentiel de création d'emplois de la sortie du nucléaire : « C'est un projet d'avenir. Elle promet de nombreux emplois qualifiés dans la

recherche, le développement, l'industrie et les PME. Le démantèlement des centrales nucléaires suisses est une tâche de longue haleine, il assurera des emplois dans ces centrales et permettra d'acquérir un savoir-faire recherché sur le plan mondial ces prochaines années. »

Les alternatives existent déjà

Josef Jenni, chef d'une entreprise pionnière dans le solaire et député PEV (5) au Grand Conseil bernois, mise déjà sur les alternatives : « Le chauffage et l'eau chaude sont responsables de 40 % de la consommation électrique totale des Suisses. Cette énergie est produite pour une part non négligeable par les pompes à chaleur, les chauffe-eau et les chauffages électriques. Au lieu de chercher de nouvelles applications au courant électrique, qui peine déjà à couvrir les besoins, autant produire l'énergie nécessaire avec des installations solaires thermiques. »

Pour Jacques Neiryneck, conseiller national PDC (6), « le problème est donc essentiellement politique. Il faut que le peuple, le parlement, le gouvernement changent d'attitude et réalisent qu'il y a une autre voie que le nucléaire, qui a trop longtemps été considéré comme une solution magique pour obtenir une énergie non polluante, bon marché et renouvelable, alors qu'elle n'a aucune de ces trois qualités. »

**D'après un
communiqué
des Verts suisses**

(1) Outre les Verts et les Jeunes Verts, le comité d'initiative comprend le PS, la JUSO (Jeunesse socialiste), le PCS et La Gauche (mouvement situé à gauche du PS et des Verts). Le PDC et le syndicat Unia sont représentés chacun par une personne. Plusieurs mouvements antinucléaires font partie du comité, comme Sortir du nucléaire, ContrAtom, Nie Wieder Atom, la Société Suisse pour l'Energie Solaire (SSES), l'Association Trinationale de Protection Nucléaire (TRAS). S'y ajoutent les Médecins en faveur de l'Environnement (ISDE), les Médecins pour la responsabilité sociale et la prévention d'une guerre nucléaire, ainsi que des acteurs de la branche solaire : Solarspar et Jenni Techniques énergétiques. Le soutien d'autres organisations est prévu.

(2) 100 000 citoyens ayant le droit de vote.

(3) En Suisse, les conseillers nationaux sont l'équivalent de nos députés. Depuis les élections d'octobre 2007, les Verts comptent 20 députés (sur un total de 200).

(4) Petit parti, le PCS (Parti chrétien-social) se déclare très progressiste sur les sujets de société.

(5) Parti évangéliste (centriste).

(6) Parti démocrate-chrétien (centriste).

GAZ DE SCHISTE : CARTON ROUGE AUX DÉPUTÉS UMP

Le 25 mars 2011, le Conseil régional de Franche-Comté adoptait, à l'unanimité, sur proposition de l'intergroupe Europe Écologie Les Verts - Parti Socialiste, une motion demandant au gouvernement l'interdiction de l'exploration et de l'exploitation de gaz et huiles de schiste en France.

Rappelons que la Franche-Comté est exposée à des risques de pollution de l'environnement par ce type d'exploitation : dans le Jura, à Pontarlier et dans le Territoire-de-Belfort, où des permis ont été délivrés.

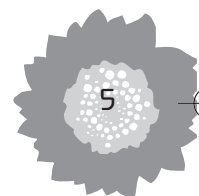
Dans un communiqué daté du 5 mai, les Conseillers régionaux EÉLV rappelaient que notre région est d'autant plus concernée que nos rivières, très vulnérables en zone karstique (sous-sol calcaire fissuré favorisant la diffusion rapide et directe des pollutions), sont déjà dans un état très préoccupant, à l'image de la Loue et du Doubs. Ils demandaient au gouvernement de mettre enfin en place les moyens nécessaires pour sauver les rivières de nos territoires plutôt que d'accorder aux compagnies pétrolières des permis pour achever de les détruire. Ils appelaient les Franc-Comtois à maintenir leur mobilisation jusqu'au vote d'une loi d'interdiction.

Le 10 mai 2011, un projet de loi déposé par des parlementaires UMP était examiné à l'Assemblée : il venait s'ajouter

à un autre projet de loi que le groupe PS avait déposé auparavant. La mobilisation partout en France des citoyens, relayée par leurs représentants au Parlement, semblait pouvoir l'emporter, mais comme on le sait un projet de loi risque toujours jusqu'au dernier moment d'être détricoté sous la pression des lobbies, en l'occurrence celui des pétroliers. Ainsi, la pression du gouvernement sur les députés de sa majorité a débouché sur une loi partiellement vidée de ses éléments fondamentaux, loi finalement adoptée par les seuls députés de droite, ceux de gauche votant contre.

On peut évidemment noter un bon point : l'interdiction de l'utilisation de la technique de fracturation hydraulique, qui est à ce jour la seule technique d'extraction des gaz de schiste réellement intéressante pour les compagnies.

Les députés UMP ont cependant reculé par rapport à leur première proposition de loi et n'ont pas maintenu l'abrogation des permis d'exploration et d'exploitation délivrés par le gouvernement, en catimini, l'année passée. Il s'agit là d'une position timorée, très en deçà de ce que nous avions laissé croire les représentants de la majorité gouvernementale au Parlement pour tenter d'éteindre la contestation.



Dans un autre communiqué daté du 12 mai, les élus EÉLV du Conseil Régional de Franche-Comté rappellent que l'interdiction de la technique de fracturation hydraulique, connue pour ses effets désastreux sur les nappes phréatiques, ne garantit en rien l'innocuité des autres techniques d'exploration ou d'exploitation. De plus, on peut craindre de forts risques liés à la contamination des nappes phréatiques par le méthane, quelle que soit la technique employée.

Le gouvernement semble donc vouloir accepter une prise de risques. C'est en réalité une politique à très court terme, puisque l'exploitation de ces gaz ne couvrirait la demande en France que pour dix années à peine. Il est regrettable que les

députés UMP des départements concernés de notre région (Jura, Doubs, Territoire-de-Belfort) aient voté cette loi qui laisse libre cours aux investisseurs, industriels pétroliers et gaziers pour continuer leur exploration, puis l'exploitation de nos sous-sols.

Mais tout n'est pas « plié » : la refonte du Code minier, prochaine étape importante prévue dans ce dossier, devra être l'occasion de rétablir tous les outils de démocratie et de transparence, en imposant notamment une obligation d'enquête publique et d'information sur les technologies employées. Les députés UMP ne devront pas, à ce moment-là, manquer leur séance de rattrapage pour défendre réellement l'environnement dans notre région.

Éric Durand
Conseiller Régional EÉLV de Franche-Comté, Vice-Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE), Vice-Président de l'Établissement Public Territorial de Bassin Saône-Doubs (Eptb SD), En charge de la problématique de l'Eau pour le groupe EÉLV au Conseil régional



Motion du groupe des élus bisontins

Europe Ecologie Les Verts Besançon **CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2011**

Les terribles événements survenus au Japon nous rappellent combien le prétendu « risque 0 » est illusoire. La conjonction d'événements naturels exceptionnels, d'aléas technologiques et d'erreurs humaines, tous imprévisibles, peut infliger à l'humanité des catastrophes meurtrières. Inévitablement, ce drame relance le débat sur le nucléaire. Pour certains, le risque nucléaire peut être assumé ; pour nous, il reste inacceptable. Quelle que soit l'issue de ce débat, il convient de tout mettre en œuvre pour réduire ce risque dès maintenant. L'objectif de la communauté internationale de réduire la consommation d'énergie de 20 % d'ici à 2020 nous donne l'occa-

sion d'agir avec détermination dans ce sens. Des économies importantes sont possibles grâce aux nouvelles technologies, à une gestion performante de l'énergie, par la redéfinition des besoins et la lutte contre le gaspillage. Par ailleurs, nous ne pouvons plus accepter qu'on laisse en fonctionnement la centrale nucléaire de Fessenheim, la plus vieille de France, située sur une faille et dont le taux d'incidents est quatre fois plus élevé que celui du reste du parc français.

En conséquence :

- La Ville de Besançon demande l'arrêt immédiat de la centrale nucléaire de Fessenheim.
- La Ville de Besançon veut montrer l'exemple et s'engage à réduire ses consommations électriques de 10 % d'ici à 2015.
- La Ville de Besançon encourage l'ensemble des ménages et des acteurs du territoire à adopter cet objectif permettant d'atteindre les objectifs « 3x20 » en 2020 et « Facteur 4 » en 2050.
- La Ville de Besançon demande à l'État la mise en place d'un vaste plan de développement des économies d'énergie et de développement des énergies réellement renouvelables, permettant d'engager le pays dans une sortie progressive mais déterminée du nucléaire.

UN PAYS AUX PRISONS PLEINES

Un pays aux prisons pleines, voilà ce que semble être la France d'aujourd'hui, soumise à une avalanche de lois pénales toujours plus répressives. Petit point sur l'état désastreux dans lequel se trouve notre justice pénale à travers quelques chiffres récents

64 584

C'est le nombre de personnes incarcérées aujourd'hui en France. Un chiffre record, révélé lundi 17 mai par l'Administration pénitentiaire, et qui représente une augmentation de plus de 5 % par rapport à mai 2010 et un nouveau sommet par rapport au pic le plus haut atteint en juillet 2008. En un an, on aura compté 4 000 personnes supplémentaires dans les prisons françaises. Il n'y jamais eu autant de détenus en France.

Ce chiffre est le résultat de l'application concrète, depuis 2007, des différentes lois sur la récidive, sur les peines planchers et sur les mesures de sûreté. Des lois toujours plus nombreuses et toujours répressives, qui considèrent la prison comme une solution systématique face à la délinquance et au sentiment d'insécurité.

Ce chiffre est également la conséquence de discours virulents et irresponsables après chaque fait divers, discours qui rabâchent que les magistrats sont trop laxistes (voir par exemple les déclarations du président de la République contre des dysfonctionnements supposés de la justice dans l'affaire Lætitia). Tous ces éléments ont très certainement un impact sur la prise de responsabilité des magistrats, qui sont invités à prononcer davantage de peines d'incarcération que de liberté conditionnelle ou surveillée.

115 %

C'est le chiffre de la surpopulation carcérale en France. Quoique en léger recul, il n'en est pas moins significatif. Surpeuplées, souvent vétustes et insalubres, les prisons françaises sont parmi les pires de l'Union européenne, comme le constatent régulièrement l'Observatoire international des Prisons et un certain nombre d'associations. Nous sommes bien loin de respecter les droits les plus fondamentaux dans nos prisons, alors même que beaucoup continuent de penser que notre pays est un exemple au regard des Droits de l'Homme et du Citoyen.

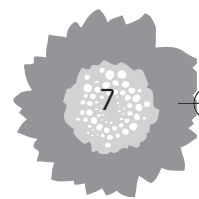
L'État est le seul responsable de cette situation. Les détenus ont pourtant droit au respect des règles les plus fondamentales. Le 10 mai, le tribunal administratif de Caen a d'ailleurs, dans une décision qui fera jurisprudence, condamné l'État en raison de "conditions insatisfaisantes d'hygiène et de salubrité" dans la maison d'arrêt de Caen. Les juges mentionnent notamment des cellules de 10 m² "conçues pour un seul détenu" mais partagées à plusieurs, des toilettes "sans ventilations spécifiques", ni "cloisonnement suffisant avec la pièce principale". Des hommes et des femmes détenus qui sont traités parfois pis que du bétail, cela ne devrait plus pouvoir exister dans un pays qui se permet de donner des leçons à ses voisins.

25

C'est le nombre de nouveaux établissements pénitentiaires que le gouvernement a prévu de construire pour faire face à l'explosion du nombre de détenus et à la surpopulation carcérale. C'est ce que prévoit le nouveau programme immobilier pénitentiaire dévoilé par le garde des Sceaux Michel Mercier, début mai. En réalité, cette annonce ne résout rien, bien au contraire. Au lieu de rénover des maisons d'arrêt à taille humaine et de proximité et d'investir de l'argent dans du personnel pénitentiaire, le gouvernement préfère entasser les détenus dans d'énormes structures où l'humain est réduit à un numéro.

Changer notre justice plutôt que remplir les prisons !

Face à ces différents constats, on est forcé de constater que la solution n'est pas dans la construction de nouvelles prisons. Le problème est bien plus profond que la vétusté et le simple manque de place dans les établissements pénitentiaires. Le besoin est urgent de définir une nouvelle politique pénale avec, notamment, une orientation vers les alternatives à l'incarcération pour les courtes peines. Cela passe également par un plus grand respect de la présomption d'innocence et la limitation du nombre de simples prévenus incarcérés. De plus, il convient de remettre en cause les peines et mesures de sûreté



ainsi que les peines planchers qui s'appliquent injustement sur de nombreux individus. Enfin, il faut travailler davantage sur la réinsertion et le suivi des délinquants... Mais tout cela exige des moyens que le gouvernement préfère débloquer pour construire des prisons plutôt que pour mettre en place une justice pénale efficace, à l'écoute, respectueuse de chacun. Le projet écologiste de 2012 devra se faire l'écho d'une alternative au tout-judiciaire.

Anthony Poulin



8

Cette année, les journées d'été auront lieu du 18 au 20 août à Clermont-Ferrand. Réservez dès maintenant dans votre agenda.

QUELQUES RÉFLEXIONS

Travaillant depuis de nombreuses années aux côtés d'enfants de tous âges dont une des principales caractéristique est d'être « en délicatesse » avec l'école, je suis intéressé par les questions soulevées lors de la Convention de l'Éducation : simplement (déformation professionnelle), je les appréhende du côté des absents, des décrocheurs, des « mal apprenants »...

Mon expérience professionnelle m'a amené non pas à trouver des réponses, mais à repérer au fil du temps quelques questions récurrentes.

Le rapport au langage est toujours problématique pour ces enfants. Dès la maternelle, quelque chose se prépare d'un parcours difficile (heureusement, cela ne se vérifie pas toujours). Pourquoi ne réalisons-nous pas qu'apprendre à parler est une des étapes (peut-être même l'étape) les plus importantes de la vie de l'élève et de la personne ? Apprendre à parler suppose d'être entouré d'adultes capable de mettre des mots sur les ressentis, les émotions, les actes, les événements... Bien sûr, beaucoup de familles produisent naturellement cet apprentissage, mais quid de celles qui sont « prises » par des angoisses de survie parce que leur situation est trop précaire ou trop socialement violente ?

Pour ces enfants, la scolarisation très précoce est un enjeu majeur à partir du moment où les moyens suffisants existent : laisser des enfants de deux ans apprendre à parler entre eux est un gâchis pour leur socialisation future. Donc je rêve de petits enfants en maternelle,

très entourés par des adultes attentifs au rapport au langage, rapport qui conditionne le rapport à l'autre, le futur mode de communication, le recours éventuel aux actes plutôt qu'à la parole, etc.

Prochaine zone de franchissement symbolique décisive, l'apprentissage de la lecture : vous avez déjà compris que certains y arrivent dans de meilleures conditions que d'autres. À ce moment, entrer dans le monde des apprentissages suppose une disponibilité psychique très importante, plus difficile à préserver pour les enfants dont le quotidien, quelles qu'en soient les raisons, est anxiogène.

Pour ceux qui déjà ont été bousculés dans leur rapport à l'oral, qui peinent pour accéder à la lecture et à l'écriture, la machine à broyer peut se mettre en marche. Certes pas toujours : beaucoup d'enseignants courageux jouent les grains de sable ; mais quand même, les appréciations « *en difficulté* », « *problèmes de concentration* », « *ne pense qu'à jouer* », etc. ne sont pas pure invention et posent les premières pierres d'une identité d'élève définie en négatif par le manque, le défaut...

Autre facteur important et source d'inégalité, les conditions plus ou moins favorables au travail scolaire à domicile : si l'organisation de l'espace, les rythmes veille/sommeil, les représentations des modes d'apprentissage sont trop éloignées du modèle dominant, le fossé va se creuser...

Pourquoi ne comprenons-nous

pas que la difficulté dans les apprentissages n'est ni une caractéristique personnelle de l'enfant, ni une caractéristique psychosociale de sa famille, mais bien le fruit d'une rencontre problématique entre la proposition de socialisation mise en place par l'école et celle actée à l'extérieur ? L'effort ne pourrait-il pas porter de manière plus claire sur la réduction de cet écart par des adaptations de part et d'autre ?

Heureusement, même lorsque les parents ne peuvent ou ne savent soutenir suffisamment leurs enfants, beaucoup de ceux-ci vont rencontrer sur leur chemin des adultes (assistante familiale, grande sœur, enseignant...) qui sauront les valoriser et leur permettre d'accéder au collège dans des conditions correctes.

Un des éléments sous-estimés lors du passage du primaire au collège est souvent la rupture avec les activités périscolaires ou extrascolaires, qui participaient de l'équilibre de l'enfant, mais que le collégien ne peut (pour des raisons d'organisation) ou ne veut (parce qu'elles sont désormais perçues comme rattachées au monde des « *petits* ») poursuivre plus avant.

Quelle organisation pourrions-nous imaginer qui préserve autour de l'école des lieux de socialisation valorisants, notamment à l'âge périlleux de l'entrée en adolescence ?

Le collège, pour ceux qui restent en difficulté, est la période de tous les dangers, la période de stigmatisation maximale tant des familles (défaillantes, laxistes...) que des jeunes eux-mêmes (irré récupérables, incapables...). C'est à ce moment qu'un enfant peut se dire : « *L'école, c'est pas pour moi* » ; car contrairement aux idées

reçues, les enfants qui ne vont plus à l'école restent ambivalents et blessés par la promesse non tenue des adultes : l'école qui devait les aider à grandir est vécue, à tort ou à raison (malheureusement souvent à raison), comme « rejetante »... D'ailleurs, certains enseignants ont envie de fuir l'institution scolaire : pourquoi en serait-il autrement des élèves ?

À ce moment, l'institution va déployer énormément d'énergie pour contrôler, cadrer, « *normer* » ; l'enchaînement des transgressions et des sanctions conduit souvent à la relégation (dans des dispositifs dits « *adaptés* ») ou à l'exclusion des enfants identifiés comme perturbateurs et / ou décrocheurs.

Serait-il utopique de penser ouvrir l'école aux pédagogies non punitives, d'apprendre à valoriser la présence plutôt que de sanctionner chaque retard non justifié ?

Pourrions-nous réfléchir au sens des mots "démocratie" et "justice" avec les élèves et leurs familles, notamment en développant, peut-être dès le primaire, l'enseignement du droit et de la philosophie ? La philosophie pour apprendre à penser, le droit pour expérimenter la citoyenneté dans le cadre d'une pédagogie active.

La place des parents à l'école ne pourrait-elle pas être plus « *banale* », vraiment intégrée au fonctionnement, et non plus exceptionnelle lorsqu'un problème se pose (tout parent « *convoqué* » à l'école sait le sentiment que cela induit !) ?

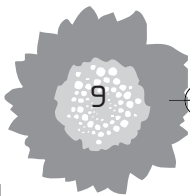
Les parcours scolaires qui se terminent mal n'empêchent pas une partie de ces jeunes de se former, d'accéder à une qualification à travers d'autres dispositifs (apprentissage, maisons familiales et rurales, missions

locales pour l'emploi...). Cependant il est clair que les enfants en souffrance accueillis dans les établissements de la Protection de l'Enfance accèdent très peu au lycée ; ceux qui y parviennent ont surmonté tellement d'obstacles qu'en général ils réussissent plutôt bien.

Enfin - et c'est inacceptable -, certains enfants, faute de soutien et d'une approche valorisante, n'obtiennent pas les outils nécessaires à la construction d'une vie autonome et citoyenne.

En conclusion, demandons-nous ce qui rend l'échec, le refus, l'absentéisme possibles du point de vue de l'institution scolaire et du coup, cherchons ce qui pourrait faire lien, valorisation, désir de partager aussi les savoirs et les compétences des élèves, même (et surtout) s'ils sont différents des savoirs académiques.

Philippe Chatelain



**Europe Écologie
Les Verts
Franche-Comté
inaugure son site
internet !
Rendez-vous
dès le 1^{er} juin sur
<http://franchecomte.eelv.fr>**

NUCLÉAIRE : LES ÉLUS EÉLV PRÉSENTENT UNE MOTION DIFFÉRENTE DE CELLE DU GROUPE PS-PC

Vendredi 6 mai, lors du Conseil municipal, deux motions sur le nucléaire ont été proposées, l'une présentée par le groupe Europe Écologie Les Verts, l'autre par les groupes Socialiste et Communiste. La première motion a été votée par les élus EÉLV et Alternatifs (11 voix), la seconde a recueilli 41 voix (PS, PC, UMP, MODEM, Gauche moderne, Parti radical, Nouveau Centre).

Pour la première fois depuis que des Verts sont dans la majorité municipale, les élus EÉLV se sont retrouvés dans l'obligation de maintenir leur motion tant celle proposée par les socialistes était peu ambitieuse, dépassée et même erronée sur le fond. Plusieurs villes comme Dole ou Strasbourg ainsi que des conseils régionaux ont voté des motions où était explicitement demandée la fermeture immédiate de la centrale nucléaire de Fessenheim. À Besançon, on se contente de demander un audit sur la sécurité de ladite centrale, la plus vieille de France (en fonctionnement depuis 34 ans), située au cœur d'une zone sismique où les risques de tremblement de terre (et d'inondation) sont avérés, et dont le taux d'incidents est quatre fois plus élevé que celui du reste du parc français. La demande de fermeture de Fessenheim a d'ailleurs été qualifiée de "nimbyste" (« pas chez moi, mais chez le voisin ») par le Maire : les élus strasbourgeois apprécieront...

La motion PS-PC, soutenue par toute l'opposition, donne une vision conservatrice et dépassée de l'énergie et du nucléaire. Elle demande que soit réalisé « un audit [...] afin de vérifier que l'ensemble de ces installations est conforme à toutes les règles de sécurité, actualisées au vu des événements du Japon ». Mais chacun sait qu'il n'existe pas d'autorité indépendante du pouvoir nucléaire capable d'effectuer cette analyse ; cet audit ne rendrait donc qu'un avis reflétant la volonté politique du moment. On peut même dire que la décision du 3 mai de Sarkozy va déjà au-delà de cette demande, en saisissant la Cour des comptes afin d'évaluer le coût réel du parc électronucléaire.

Par ailleurs, la motion PS-PC affirme que le nucléaire assure l'indépendance énergétique de la France : c'est faux, puisque la France ne possède pas d'uranium... sauf à considérer que le Niger et les autres pays producteurs sont des colonies françaises, ou que la France n'est pas dépendante de l'étranger pour le pétrole puisque des raffineries se situent en France !

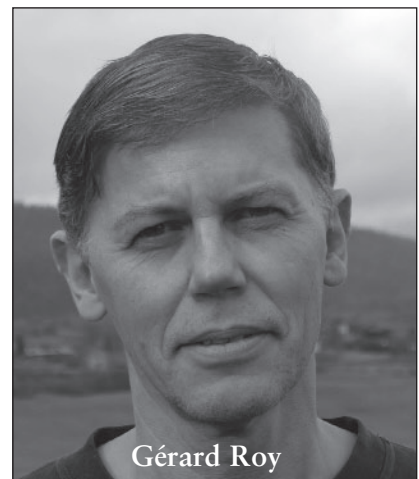
Enfin, la motion PS-PC sous-entend que l'alternative au nucléaire n'est pas tenable économiquement, ce qui constitue une affirmation erronée si l'on veut bien comparer d'un côté le coût du démantèlement et du renouvellement du parc nucléaire, et de l'autre une politique ambitieuse d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Très concrètement, une économie de 10 % des consommations électriques - notamment en lien avec les gaspillages - permettrait de fermer sans difficulté cinq tranches nucléaires

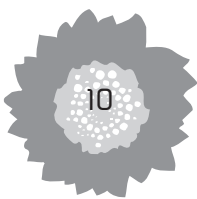
Finalement Jean Rosselot, élu UMP, a involontairement résumé en une phrase les faiblesses de la motion PS-PC et justifié la position d'EÉLV : « Cette motion est très raisonnable et le gouvernement aurait pu l'écrire. » Tout est dit.

Benoit Cypriani
Président du groupe des élus
Europe Écologie Les Verts

Eric Alauzet
Conseiller municipal



Gérard Roy



LES JEUNES ÉCOLOGISTES (PRESQUE) EN VACANCES...

Entre les examens de fin d'année et le soleil qui commence à pointer son nez, les Jeunes Écologistes de Franche-Comté sont quasiment en vacances. Avant de se mettre les orteils en éventail, de s'allonger dans l'herbe et de compter les nuages, nous nous rendrons à Montpellier pour le Forum national des Jeunes Écologistes, les 25 et 26 juin prochains. Certes, Montpellier fin juin, ça sent clairement les vacances, mais détrompez-vous : entre

locavorisme (1), démocratie locale et régionalisme, on ne risque pas de s'ennuyer. Si on ajoute à cela une formation militante sur la prise de parole ou encore sur la communication avec la presse, on frôle presque l'overdose. N'ayez crainte, cependant, nous saurons prendre du temps pour faire la fête et bronzer au soleil.

Du haut de notre jeunesse, et alors que de nombreux d'entre nous sont encore loin de la trêve estivale, nous osons vous sou-

haiter à tous de très bonnes vacances. On se retrouve tous à Clermont-Ferrand pour les Journées d'été d'EÉLV et des Jeunes Écologistes, fin août. C'est moins funky comme destination, mais idéal pour repartir du bon pied pour une année qui s'annonce riche..en surprises.

Les JÉFC

(1) Note du réviseur : Je suppose que ça veut dire quelque chose comme « bouffe locale »... Ces jeunes... ils ont un de ces langages...

UN MOIS, ÉMOIS, ET MOI

Hordes. Selon Jean-Marie Le Pen, les immigrés qui débarquent en France "veulent sodomiser le président". Serait pas jaloux, par hasard, le Jean-Marie ?...

Ouste ! Après Arlette Chabot et peut-être avant Patrick Sébastien et Mireille Dumas, voilà Franz-Olivier Giesbert et Guillaume Durand écartés de France Télévisions. La chasse aux gauchistes est ouverte ?

Alphabet. Dans la chanson française, on avait M, Dominique A, Arthur H, et maintenant L. On attend Q avec impatience.

Noon ?! Qu'ouïs-je ? Il y aurait dans le foot des histoires de quotas ? Des soupçons de racisme ? Dans le fooot ? Ça, alors, ça me la coupe !

Gonflé. Vladimir Poutine critique la gestion du nucléaire japonais. C'est vrai qu'en tant que Tsar de toutes les Russies, il est le mieux placé pour cela.

Info. Avec le mariage princier à Londres, nos médias ont une fois de plus fait honneur à la République. Avec la béatification de JP Deux place Saint-Pierre, ils ont une fois encore illustré une laïcité sans faille.

Éternel. Présidentielle de 2012 : ni Arlette, ni Olivier ne seront candidats ! Heureusement qu'il nous restera Chevènement (quoiqu'il veuille "faire bouger les lignes") pour ne pas perdre totalement nos repères !

Nuance. Interdit de séjour dans l'Union européenne pour son attitude à l'égard des Droits de l'Homme, le président zimbabwéen Mugabe n'en a pas moins assisté à la cérémonie de béatification de Jean Paul II à Rome. Ah ! ben oui, mais le Vatican n'est pas dans l'UE, alors...

Parlement. Les députés UMP vent debout contre la suppression des panneaux annonçant les radars. Si ces gens ne sont pas payés à ne rien foutre, ça y ressemble quand même pas mal.

Nouveau (1). Bientôt des trains "à horaires variables" à la SNCF : tu ne sais ni quand tu pars, ni quand tu arrives... Ah ! on me signale à l'instant que sur certaines lignes, c'est déjà le cas depuis belle lurette.

Nouveau (2). Bientôt trois tarifs courrier à La Poste. Sans compter le tarif "spécial Feuille Verte", qui te garantit d'avoir en

décembre le numéro d'octobre.

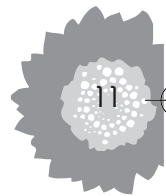
Patrimoine (1). Frédéric Mitterrand fait entrer la corrida au "patrimoine immatériel de la France", dont un site gouvernemental nous apprend qu'il est "l'affirmation d'une culture traditionnelle et populaire". Bon, ben alors la connerie humaine ne va pas tarder à y entrer aussi...

Patrimoine (2). Ah ! non... j'avais pas lu jusqu'au bout : faut aussi que ce patrimoine, "en raison de sa précarité, [soit] soumis au risque de disparition". Ça risque de prendre encore du temps...

Morpions. Pour Laurent Wauquier, l'"assistantat" est le "cancer de la société française" ; Silvio Berlusconi, lui, traite les juges de "cancer de la démocratie". Eux sont la vérole de la politique.

Procès-verbal. La justice américaine a des formules étonnantes. Ainsi, DSK aurait "tenté d'avoir, par la force, une relation sexuelle anale et orale avec une autre personne". Faut-il comprendre qu'il aurait pu tenter la même chose avec lui-même ? Ça laisse rêveur...

Gérard Roy





Le 26 avril dernier, triste célébration des 25 ans de Tchernobyl en pleine horreur de Fukushima.



Goumois

Grosse mobilisation à Goumois à l'appel du collectif SOS - Loue Rivières comtoises. Plus de 1000 personnes malgré la pluie étaient venues dénoncer la passivité de l'État.

Europe Écologie Les Verts Franche-Comté
(14 rue de la République, 25000 Besançon)

* Directeur de publication : Gérard Roy

* Comité de lecture : Michel Boutanquoi, Pauline Jeannin, Hubert Guyet, François Mandil, Jean-Michel Rozand, Gérard Roy

* CPPAP : 0513 P 11003

* Conception et mise en page : Corinne Salvi

* Imprimerie Simon (Ornans) sur papier recyclé